

n°77

Juillet 2021

REFLETS

Magazine municipal de la Ville de Saint Bonnet de Mure



**Une fresque
ornementale**



Dossier pages 5 à 7



Réinventons notre centre-ville



P. 4

Changer notre ville

- Les chantiers sur le territoire communal
- L'entretien du patrimoine bâti municipal
- Des travaux d'assainissement montée du Château



P. 8

Vie de la commune

- Des aides aux transports
- Paroles du CME
- Le plan canicule
- Le calendrier des manifestations
- Opération Tranquillité Vacances
- Les animations à la médiathèque et la piscine intercommunales



P. 12

Tribunes politiques

- Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure



P. 13

Reflets miroirs

- www.comptoir2latribu.com
- Le Sou des Écoles
- Run In 2 Mure
- Le comité de jumelage



P. 14

Environnement

- 2 ruches aux couleurs de la commune
- Luttons contre le moustique tigre et l'ambrosie



P. 15

Zoom sur

- La fresque ornementale cour de la Ferme



P. 16

Rendez-vous miroirs

- Le Forum intercommunal des associations, le samedi 4 septembre

Ville de
Saint Bonnet
de mure

Mairie

34 avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure
Tél. : 04 78 40 95 55

www.saintbonnetdemure.com

mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

Les horaires d'été de la Mairie

Du lundi 19 juillet au vendredi 20 août inclus :

- du lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
- le vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

Reprise des horaires habituels le lundi 23 août.



Ville de Saint Bonnet de Mure

Directeur de la publication : Jean-Pierre Jourdain

Rédacteur en chef : Anne Benzi

Comité de rédaction : Vincent Lièvre, Virginie Mas, Amandine Ott, Francis Petricig

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22

Photographies : François Boisjoly, Virginie Mas

Ville de Saint Bonnet de Mure, Atelier Villes et Paysages - SITUDES.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.





Chères Muroises, chers Murois,

Après ces longs mois de crise et de restrictions sanitaires, les vacances sont les bienvenues. Nul doute qu'elles soient attendues par les petits comme les grands. Je tiens, tout simplement, à vous souhaiter de passer un bel été à Saint Bonnet de Mure ou ailleurs, tout en ayant à l'esprit le respect des règles sanitaires. Pour bien débiter l'été, nous nous sommes enfin retrouvés pour profiter de la Fête de la musique. Cette édition 2021 a été particulièrement appréciée de tous car elle a marqué le retour des manifestations municipales. D'autres événements forts nous attendent déjà, soumis au protocole sanitaire en cours. Un show de catch le 10 juillet sur la place Ferlet, la soirée du 13 juillet sur le parvis de l'Hôtel de ville ainsi que le Forum intercommunal des associations le 4 septembre prochain sur l'espace intercommunal. Quel plaisir de partager à nouveau ! Ainsi, notre bien-vivre ensemble prend tout son sens.

« Que ce soit sur le plan communal ou intercommunal, la Municipalité s'engage au service des Murois avec un seul mot d'ordre : un service public de qualité et des projets innovants. »

Malgré le contexte compliqué, la Municipalité agit au quotidien pour l'intérêt de tous les Murois. Les projets ou les chantiers sont incontestablement au rendez-vous, tant sur le plan municipal qu'intercommunal. Preuve en est, entre autres, le dossier central de ce numéro qui vous présente le futur réaménagement et la végétalisation des 3 places de notre centre-ville. Notre volonté est de faire avancer Saint Bonnet de Mure avec vous et de continuer à améliorer votre cadre de vie.

Festivités, environnement, qualité de vie, associations, travaux sont donc à l'ordre du jour de notre agenda communal. Concernant les dossiers intercommunaux, je tiens à apporter 2 précisions. Tout d'abord, sur l'évolution des statuts du Syndicat Intercommunal Murois (SIM). Depuis quelques mois, les communes de Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure et le Syndicat Intercommunal Murois travaillent de concert pour optimiser le service rendu à la population. Pour cela, il est nécessaire de faire évoluer les statuts du syndicat intercommunal afin de le doter de nouvelles compétences. Le dossier est en cours et sera prochainement soumis pour approbation en conseil syndical du SIM puis au sein de chaque conseil municipal. Je vous tiendrai naturellement informés des suites données à cet important projet commun.

Quant au Relais d'Assistants Maternelles (RAM) Les Petits Lutins, sa fermeture est consécutive à la dissolution de l'association, autrement dit l'arrêt du RAM est lié intrinsèquement à la décision de l'association. Les 2 Municipalités et le SIM se sont activement penchés sur ce dossier en élaborant un cahier des charges pour la mise en place d'une délégation de service public ou d'un autre mode de gestion... Or, à ce jour, l'étude fait apparaître que les locaux existants ne répondent plus aux normes d'accessibilité. Pour répondre à ce problème, nous étudions la possibilité d'inscrire le local dans un futur projet intercommunal. Là encore, la Municipalité s'investit pour répondre au mieux aux attentes des habitants du territoire.

Avec toute ma sympathie,

Jean-Pierre JOURDAIN,
Maire de Saint Bonnet de Mure



Petit tour d'horizon des chantiers sur le territoire communal

Bouclés

• Le Kiosque, place Ferlet :

Après des travaux de remise à neuf (électricité, peinture, nettoyage...), le kiosque est pleinement opérationnel pour accueillir festivités et concerts.



• Des jeux à Vercors :

À l'initiative du Conseil Municipal des Enfants (CME), des jeux "marquage au sol" ont été tracés dans la cour de l'école élémentaire Vercors. Les enfants apprécient cette nouveauté lors des récréations ou des temps périscolaires.



• Des coffrets de rangement au complexe sportif :

Un espace de convivialité de type "cuisine d'été", a été installé à l'extérieur de la halle des sports n°2, dans le prolongement de la buvette du club de football. Cet ouvrage, réalisé sur-mesure par les services techniques municipaux, permet d'avoir une zone de restauration et sert également de stockage de matériel.



À venir

• Un terrain de football en gazon synthétique au complexe sportif :

La 1^{ère} phase administrative est en cours de finalisation pour garantir une gestion par le Syndicat Intercommunal Murois (SIM), au nom des communes de Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure. Après accord des 2 Municipalités et du SIM, une consultation sera lancée et les travaux pourront débuter en juin 2022, en accord avec la Muroise Foot,

pour un terrain opérationnel avec éclairage lors de la reprise des compétitions fin août 2022. Il sera installé sur l'actuel terrain d'honneur et répondra à des critères éco-responsables favorisant économies d'eau et d'entretien.

• Un parcours sportif dans le parc du Château :

Ce parcours de santé, en cours d'installation, est un vrai circuit sportif, composé de différents modules (barres parallèles, vélo...). À l'initiative du CME, il s'adressera aussi bien aux sportifs occasionnels qu'expérimentés.



• L'extension de la cour de l'élémentaire Chat Perché :

Après les 2 études géologiques et topographiques, l'étude d'agrandissement et de végétalisation de la cour d'école, à laquelle est venu s'ajouter un préau identifié comme important pour l'école maternelle, se poursuit. |



Des travaux d'assainissement sur la montée du Château

Réalisés dès cet automne, ils porteront sur la mise en séparatif du réseau depuis le chemin de Grange Haute jusqu'à l'allée de l'Église. Une gêne pourra être occasionnée avec la mise en place d'une circulation alternée avec feux. Merci de votre compréhension.

Les travaux d'été dans les écoles

Comme chaque année, la Municipalité programme divers travaux d'entretien et de rénovation dans les 2 groupes scolaires pour optimiser le confort des élèves et des enseignants. Un compte-rendu des travaux sera effectué dans le Reflets d'octobre.

La commune entretient son patrimoine bâti

• La rénovation des logements situés sur le parvis du groupe scolaire Vercors :

Après avoir effectué un diagnostic amiante / plomb / structure, les travaux de désamiantage se déroulent pendant les vacances scolaires, de juillet à août. Le chantier est totalement sécurisé avec notamment l'installation de clôtures borgnes. La 2^e phase concernera les travaux d'aménagement intérieur et de réhabilitation des appartements, qui auront lieu de novembre 2021 à février 2022, tout en maintenant le dispositif de sécurité autour du bâtiment.

• Un nouveau chantier rue du Paleyron :

Le bâtiment communal fera l'objet d'une démolition prochaine (en septembre). En amont, un diagnostic et des travaux de désamiantage seront assurés. La Municipalité prévoit la reconstruction d'un bâtiment pour y accueillir des logements communaux (2 T3). |





RD 147 / Place du Mail

Réinventons notre centre-ville

Réaménager notre cœur de village pour le rendre plus agréable, plus attractif et plus vert, fluidifier la circulation, optimiser les modes actifs, végétaliser et embellir l'espace public, favoriser de nouveaux lieux de vie et de rencontres... Telle est la feuille de route adoptée par la Municipalité avec le réaménagement des 3 places du centre-ville (places du Mail, de l'Ancienne Mairie et André Bonin), du carrefour entre avenue Charles de Gaulle et RD 147 ainsi que du parking du Forgeron.

L'évolution des places du Mail, de l'Ancienne Mairie et André Bonin est au cœur de ce projet de renouvellement urbain. Il s'agit de rendre notre centre-ville plus aéré, notamment en reliant le parc du Château à la Maison des Associations. Cet axe piéton, vélo... principal, en lien direct avec les commerces de proximité, doit être naturellement

privilegié. La commune vise avant tout à améliorer notre cadre de vie et à donner une unité et une cohérence esthétique à ce projet d'envergure, qui se caractérise entre autres par l'implantation d'espaces verts, d'arbres et d'arbustes. La Municipalité joue indéniablement la carte verte dans son centre-ville et vous invite à respirer.



Les grands principes d'aménagement

• Le carrefour RD 147 (montée du Château et route d'Azieu) / avenue Charles de Gaulle est allégé

Les places de stationnement en épis côté place du Mail (côté Est, à proximité de La Poste) sont supprimées pour réaliser une voie de "tourne à gauche" (3^e voie supplémentaire) afin de fluidifier la circulation notamment aux heures de pointe. Un petit îlot central vient sécuriser le passage piétons au niveau de La Poste. Enfin, 6 places de stationnement supplémentaires sont prévues côté Ouest devant les commerces. |



Place du Mail



Des places de stationnement sont créées sur le parking du Forgeron ainsi qu'une sortie "voitures" sur la montée du Château

Cet aménagement prévoit 17 places supplémentaires, la plantation d'arbres pour ombrager le parking et une sortie directe sur la RD 147 pour désengorger le carrefour avec la rue du 11 Novembre 1918 face à La Poste (l'entrée sur le parking se fera rue du Forgeron).



Les places de l'Ancienne Mairie et André Bonin intensifient leur végétalisation

Abords de voiries, trottoirs et places sont largement plantés et arborés ; les espaces verts définissent ainsi notre centre-ville. En parallèle, les 2 places s'affranchissent des barrières et potelets et la fontaine de la place de l'Ancienne Mairie est remise en eau. Les espaces végétalisés jouent donc un rôle de tampon et de sécurisation.





Place de
l'Ancienne
Mairie



• La place du Mail se décline en une "place jardin"

Multiplier la plantation d'arbres (grands pins, chênes, cépées fleuries...), de massifs et limiter l'ajout de mobilier urbain permet de créer un espace confortable. Ombrage et couleurs agrémentent désormais cette place. Des alcôves sont aménagées en pavés gazonnés et constituent des lieux de repos, avec bancs et tabourets en pierre, pour les promeneurs. Un espace sur la place pouvant servir de terrasse au restaurant est aussi prévu. |



Les enjeux

- 1 - Fluidification de la circulation
- 2 - Végétalisation de l'espace public
- 3 - Augmentation des capacités de stationnement sur le centre-ville
- 4 - Amélioration de notre cadre de vie
- 5 - Optimisation de notre bien-vivre ensemble

Les acteurs

- La Municipalité
- La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)
- En concertation avec les commerçants et les riverains
(Une réunion d'information a eu lieu le 24 juin dernier à la Charpenterie).

Le calendrier des travaux

- Début des travaux : 5 juillet 2021
- Phase 1 : parking du Forgeron
 - Du 5 juillet au 4 août 2021 : travaux parking du Forgeron
 - Du 29 juillet au 6 août 2021 : raccordement montée du Château
- Phase 2 : place du Mail Est
 - Du 23 août au 6 décembre 2021 : place du Mail côté Est
 - Du 5 octobre au 6 décembre 2021 : place existante Nord-Ouest
- Phase 3 : place du Mail Ouest
 - Du 23 août au 6 décembre 2021 : place du Mail côté Ouest
 - Du 3 février au 25 mars 2022 : Place de l'Ancienne Mairie
- Phase 4 : carrefour
 - Du 23 mars au 9 mai 2022 : travaux de chaussée
- Fin des travaux : mai 2022

Le réaménagement des 3 places du centre-ville se déroulera en plusieurs phases et occasionnera quelques difficultés de circulation. Merci de votre compréhension.

Point de vue



Monsieur le Maire



Jean-Marc Jovet,
Adjoint au Maire
délégué aux Voiries

D'autres aménagements viennent compléter cette restructuration de notre centre-ville

D'importants travaux de réseaux (assainissement...) sont au programme ; la place du Mail se dote d'un nouvel éclairage public et 2 panneaux lumineux sont installés sur les places du Mail et André Bonin venant remplacer le panneau lumineux actuel.

Penser la ville de demain pour que chaque Murois y trouve sa place et s'épanouisse est une volonté municipale. Le réaménagement de notre centre-ville et plus particulièrement de ses 3 places, répond à cet engagement. Nous souhaitons réunir les conditions nécessaires pour initier de nouveaux lieux de vie et favoriser les liens entre habitants. Nos maîtres-mots restent incontestablement : fluidifier, végétaliser, harmoniser, réinventer et ouvrir les perspectives pour que vous aimiez encore plus vivre à Saint Bonnet de Mure.



Aides aux transports

TCL : 2 nouveaux abonnements solidaires

Un abonnement gratuit ou réduit (10 €/mois) est proposé pour circuler sur le réseau TCL (métro, bus, tramway...) avec votre carte Técély valide. Par ailleurs, de nouveaux tarifs solidaires pour les étudiants sont proposés.

Pour en bénéficier

Abonnement solidaire gratuit :

Habiter dans le Rhône et être dans l'une des situations suivantes :

- bénéficiaire du RSA et ses ayants droit, de l'AAH, de l'ASI ou de l'ASPA, du Revenu Solidarité Jeunes ou de la Garantie Jeunes
- personne malvoyante

- mutilé de guerre ou du travail dès 65 ans
- demandeur d'asile et ses ayants droit, d'un titre de séjour.

Abonnement solidaire réduit :

Habiter dans le Rhône et être dans l'une des situations suivantes :

- personne non-imposable et bénéficiaire d'une allocation Pôle Emploi (ARE, AREF, RFPE, RFF, ASP, ASS, ASSF) ou d'un contrat CIE, CAE ou CDDI
- avoir un Contrat Parcours Itinéraire Emploi Renforcé
- Garantie Jeunes
- jeune (18-24 ans) inscrit à Pôle Emploi

- jeune (18-24 ans) bénéficiaire du FAJ
- bénéficiaire de la CMUC, de la CSS ou de l'AME et ses ayants droit
- collégien et lycéen boursier
- élève SEGPA, ULIS, ITEP et IME
- personne non-imposable dès 65 ans ou non-imposable retraitée dès 60 ans
- anciens combattants et veuves d'anciens combattants dès 65 ans |

Pour s'abonner ou s'informer :

www.tcl.fr/solidaire



Dispositif Sortir Plus

Vous avez 75 ans ou plus ? Vous souhaitez vous rendre à un rendez-vous médical ou faire vos courses ? Avec le chéquier "Sortir Plus", vous pouvez profiter d'un accompagnement personnalisé pour vous déplacer. Cette aide financière favorise l'autonomie et permet de lutter contre l'isolement des seniors.

Qui peut bénéficier de l'offre "Sortir Plus" ?

Vous devez faire partie d'une caisse de retraite complémentaire de l'AGIRC-ARRCO : AG2R La Mondiale, AGRICA, APICIL, BTPR, Audiens, B2V, CGRR, CRC, Humanis, ICRC, IRCEM, IRCOM, IRP Auto, Klesia, Lourmel, Malakoff Mederic, Pro BTP, Reunica.

Comment se présente ce chéquier ?

Il s'agit d'un Chéquier Emploi Service Universel (CESU) d'une valeur de 150 €, à demander à votre caisse de retraite (3 chéquiers par an et par personne). Une participation financière est nécessaire.

Comment obtenir votre chéquier "Sortir Plus" ?

Auprès de l'AGIRC-ARRCO au 09 71 09 09 71.

Combien coûte la sortie effectuée ?

Le coût est calculé en fonction de la distance et du temps nécessaire pour celle-ci depuis votre domicile. L'ensemble des frais est présenté avant la sortie.



Comment réserver un chauffeur ?

Sur la plateforme "Sortir Plus", www.sortir-plus.fr, vous pouvez aussi choisir votre accompagnateur qui viendra vous rejoindre lorsque vous le souhaitez. Vous recevrez du transporteur le lieu, la date et l'horaire précis de votre prise en charge. |

Covid-19 : faciliter les vaccinations



Un partenariat a été mis en place entre la Municipalité et le centre de vaccination de Genas. 140 places ont ainsi été attribuées en direction du public prioritaire muros. Ces inscriptions par le CCAS ont permis de pallier les difficultés d'accès au numéro unique et à la plateforme numérique Doctolib. Depuis fin juin, le vaccinodrome a déménagé à Colombier-Saugnieu. Tél : 04 23 10 10 10.

AIVAD : un guichet sur notre commune

L'association d'aide à domicile ouvre son antenne au 13 de l'avenue Charles de Gaulle, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Un nouveau service de transport (accompagnements ponctuels) est mis en place, renseignements au 04 78 31 71 06. |



Des plantations d'arbres en projet



La commission Environnement de l'école Chat Perché désire évoquer les projets autour de la nature dans la cour.

« Notre commission a souhaité cette année, faire planter des arbres dans la cour élémentaire. Ce choix de projet a été fait car nous manquons d'ombre dans la cour.

Les projets de plantation dans la cour sont souvent évoqués par les élèves, qu'il s'agisse du Conseil Municipal des Enfants ou des délégués de classe ; nous souhaitons aussi plus de végétation dans notre école.

En 2019, nous avons pu avoir des Photinias, plantés à proximité du préau et cette année, nous avons fait la demande pour un pistachier Chinensis, qui a été planté au printemps et un Paulownia, qui arrive pour la fin de l'année 2021. Nous avons choisi ces arbres après un rendez-vous avec Vincent Le Dorré, le responsable des espaces verts de la Mairie, qui nous a montré une sélection

d'arbres possibles à planter, en fonction de plusieurs critères : le feuillage pour l'ombre, les racines pour ne pas abîmer le revêtement du sol, l'emplacement possible pour la plantation ainsi que la taille des arbres.

Nous pensons que ces arbres apporteront aussi de la couleur à notre école. La commission Environnement a réalisé des fiches explicatives sur les arbres plantés qui s'adresseront aux enfants de l'école et aux parents.

Notre volonté : d'autres plantations dans le futur. »

Un espace à l'entrée de la maternelle, a également été aménagé pour la création d'un carré de jardin, qui sera entretenu lors des temps périscolaires avec une animatrice, Delphine Arcamone, et les enfants.

Les cérémonies

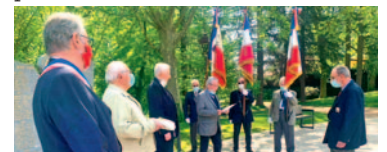
À venir...

- **Dimanche 29 août à 10h**, cérémonie du Souvenir des victimes des combats du 28 août 1944, monument aux morts de la RD 306.
- **En septembre**, cérémonie et dépôt de gerbes au Mémorial National des Vétérans des Essais Nucléaires, parc du Château.

...Et passées

En raison de la crise sanitaire, les cérémonies se sont déroulées en comité restreint et ne comprenaient que des dépôts de gerbes.

- **Le dimanche 25 avril**, Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, place Ferlet.
- **Le samedi 8 mai**, commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 au monument aux morts du parc du Château.



- **Le jeudi 27 mai**, Journée nationale de la Résistance au monument aux morts de la RD 306.
- **Le vendredi 18 juin**, cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle au monument aux morts du parc du Château. |

Le Musée a fait sa foire !

La 5^e Foire à la photo, organisée par le Musée de la photographie, a réuni plus de 50 exposants de 7 pays étrangers, soit 170 m linéaires de stands et reçu plus de 1 000 visiteurs dans le respect des normes sanitaires.

Édition 2021 pleinement réussie ! |



Plan canicule

Vous avez plus de 65 ans ? Vous êtes une personne isolée ou un adulte en situation de handicap ? Chaque année, du 1^{er} juin au 15 septembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) active un dispositif de veille et d'aide en cas d'alerte canicule. Inscriptions au 04 78 40 99 62 ou ccas@saintbonnetdemure.com |





Alpes Isère Tour

Le vendredi 21 mai, l'Est lyonnais a accueilli la 3^e étape de cette course. Les cyclistes ont effectué ce jour-là, un parcours de 157,8 km, depuis le siège de la CCEL à Colombier-Saugnieu jusqu'à Pusignan, en passant par notre commune aux alentours de 12h. Des Murois dont Monsieur le Maire, étaient présents sur la montée du Château pour encourager les 23 équipes participantes. |



Carbone Scol'ERE

Ce programme innovant et ludique d'éducation à l'environnement et au développement durable a été proposé et animé par la Mission d'Animation Léo Lagrange, aux enfants de 9 à 12 ans, sur le temps scolaire, en lien avec les enseignants. Il était constitué de 5 ateliers, échelonnés sur 3 mois. 2 classes de CM2 à Vercors et 2 classes de CM1-CM2 à Chat Perché ont suivi ce projet autour de 5 thématiques : les changements climatiques, la consommation, l'énergie et le transport, les matières résiduelles et les déchets, les messages SaGES (atelier créatif). Carbone Scol'ERE favorise incontestablement de nouvelles habitudes de vie écoresponsables qui permettent de limiter l'émission de gaz à effet de serre. |



Ensemble avec nos différences

La Semaine du handicap, organisée par le Pôle Enfance Jeunesse, s'est déroulée du 3 au 7 mai au sein des 2 groupes scolaires. Les enfants ont ainsi été sensibilisés aux notions de handicap et de différence. Chaque niveau de classe, de la grande section maternelle jusqu'au CM2, a pu bénéficier d'une intervention.



Au programme de cette édition 2021 : un conte par les conteuses de la médiathèque intercommunale sur le thème des différences pour les enfants de grande section ; un atelier braille et un parcours avec les intervenants de l'association Valentin Haüy pour les CP ; une intervention avec la ligue du Rhône Handisport sur les déficiences auditives (avec un apprentissage de la langue des signes) pour les CE1 ; un parcours fauteuil pour les CE2 et fauteuil rugby pour les CM2 avec le comité du Rhône Handisport et cécifoot avec l'AS Villeurbanne Cécifoot pour les CM1. En amont, les enseignants avaient préparé les

enfants, avec l'aide de différents supports pédagogiques. Une semaine pour s'ouvrir sur les autres et apprendre à "bien vivre ensemble avec nos différences". |



La fête des ATSEM

Le 26 mars dernier, les 9 ATSEM des 2 maternelles (5 à Vercors et 4 à Chat Perché) étaient à l'honneur. En effet, la Municipalité leur a offert une rose et des viennoiseries. Quant aux enfants, ils avaient confectionné dans le plus grand secret des dessins, des travaux manuels ou des petits mots, qui ont été accrochés devant les écoles avant d'être remis aux ATSEM. Ces dernières étaient très touchées de cette journée surprise dont l'objectif était de valoriser et de mieux faire connaître leur métier. À cette occasion, un clin d'œil a également été organisé en direction des agents d'entretien et de restauration qui interviennent dans les écoles. |





Saint Bonnet de Mure fête la musique

Le lundi 21 juin a rimé avec l'édition 2021 de la Fête de la musique. C'est avec grand plaisir que la Municipalité a organisé cette soirée festive, en centre-ville, dans le respect du protocole sanitaire.

Les Murois ont répondu présent et ont pu apprécier la programmation musicale composée de 2 scènes : variété et metal. À l'affiche : Strivers, Last Addiction, Prismeria, Link, Velvet Station, The Super



Creeps et Watt In Amps. Cette manifestation a ouvert l'agenda des festivités municipales. |



Forum des associations : une grande fête en intercommunalité

Pour la toute première fois, les Villes de Saint Bonnet de Mure et de Saint Laurent de Mure s'associent pour participer à ce rendez-vous des associations, organisé par le Syndicat Intercommunal Murois (SIM) avec la présence des policiers municipaux des 2 communes, le samedi 4 septembre, sur l'espace intercommunal.

Au programme, des démonstrations de sport et de danse, des animations pour les enfants (château gonflable, balades à poney...) et une exposition de voitures anciennes.

Auparavant, le forum des associations se déroulait en alternance une année à Saint Bonnet de Mure, l'autre année à Saint Laurent de Mure.

En 2021, c'est une première : il devient intercommunal et permet ainsi à une centaine d'associations sportives ou culturelles, d'aller à la rencontre des habitants du territoire.

Le calendrier des manifestations

(Programmation soumise au protocole sanitaire en cours)

Samedi 10 juillet



Mairie - Concert du kiosque à 19h30 et show de catch français par la fédération HCP (Héritage Catch Professionnel) à 21h30, place Ferlet
Place limitées sur réservation : mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com |

Mardi 13 juillet

Mairie - Bal populaire à partir de 21h et spectacle pyromusical à 22h30, parc de l'Hôtel de ville.

La Municipalité vous convie à un spectacle son et lumière haut en couleurs : musique sur le thème des super-héros Marvel et éclairage des façades de l'Hôtel de ville lors du tir du feu d'artifice. L'ouverture se fera avec la diffusion d'un message enregistré par les enfants du CME, remerciant les héros du quotidien qui œuvrent durant la crise sanitaire : élus, personnels médical, scolaire, extra-scolaire, communal ; services de sécurité publique et commerçants. |



Du 4 au 10 octobre

Semaine Bleue intercommunale
Programme en préparation, restez attentifs !
Contact CCAS : 04 78 40 99 62



Police municipale

Un nouveau radar



La police municipale s'est dotée d'un radar nouvelle génération afin de lutter de manière objective contre l'incivilité et l'imprudence des conducteurs. Ce nouveau cinémomètre permettra aux policiers municipaux de mieux contrôler la vitesse des automobilistes et de renforcer la sécurité de nos axes routiers de façon plus efficace. |

Opération Tranquillité Vacances

Partir en vacances l'esprit tranquille... Tel est le but de l'opération OTV assurée tout au long de l'année par la police municipale. Le principe est simple : vous déclarez vos périodes d'absence et un contrôle régulier de votre domicile est assuré. Inscription au poste de police municipale du lundi au vendredi de 10h à 17h ou sur rendez-vous. |
Contact : 04 78 40 96 14 - police@saintbonnetdemure.com

Des histoires et des jeux à la médiathèque intercommunale

- **Les 7, 21 et 28 juillet à 10h** : Histoires sous le parasol par les bibliothécaires pour les enfants de tous âges
- **Le 12 juillet** (plusieurs séances) : "Construisons nos jeux de société de voyage", ateliers créatifs, dès 7 ans
- **Les 13 et 20 juillet** (plusieurs séances) : ateliers jeux vidéo, dès 8 ans
- **Le 19 juillet dès 14h30** (plusieurs séances) : ateliers jeux de société, dès 4 ans
- **Un samedi de septembre** (date en cours de programmation) : Heure du conte



- **Le 22 septembre dès 14h30** (plusieurs séances) : ateliers jeux de société, dès 8 ans
 - **Le 24 septembre à 20h** : ciné-conférence "Jean-Paul Belmondo" par Fabrice Calzетtoni, public ado/adulte. Programmation soumise au protocole sanitaire en cours. |
- Inscriptions obligatoires (places limitées) :**
04 78 40 75 82 ou biblio1murois@simurois.fr - www.simurois.fr

La piscine rouvre ses portes

La saison estivale de la piscine intercommunale se déroule jusqu'au dimanche 29 août :

- Les horaires, le protocole d'accès aux bassins et le règlement Covid-19 sont à consulter sur www.simurois.fr
- **À noter** : la piscine fermera ses portes du lundi 30 août au dimanche 12 septembre inclus.

Le 1^{er} jour est réservé aux Murois et Laurentinois. Les inscriptions continueront au-delà de ces dates dans la limite des places restantes.



La rentrée 2021/2022 :

- **Du lundi 30 août au vendredi 3 septembre, de 13h à 19h**, inscriptions aux activités : aqua-fitness, bébés nageurs, jardin aquatique, peur de l'eau, aquabike, aqua-body et aqua-legs.

- **Le lundi 13 septembre** : démarrage de toutes les activités. |

La plaquette 2021-2022 est à votre disposition à l'accueil de la piscine et de la Mairie ou téléchargeable sur www.simurois.fr - Tél. 04 72 48 63 46



Tribunes politiques

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Saint Bonnet de Mure

Liste majoritaire

Ensemble pour un avenir durable à Saint Bonnet de Mure

La volonté de l'équipe majoritaire est de confirmer nos ambitions de campagne qui visent l'essentiel et non l'accessoire. Chaque projet réalisé correspond à nos engagements tout en priorisant les urgences et s'inscrit dans une politique énoncée clairement. Nous répondons aux demandes justifiées, inutilement polémiques : notre engagement et notre volonté d'agir au service des Murois ont été particulièrement utiles et appréciés par tous, notamment pendant cette crise.

Listes d'opposition

A2DM et PAA

Cette tribune est commune aux deux groupes d'opposition "Au-Delà des Mure" et "Pour un Avenir qui vous appartient" suite à leur fusion. Voir nos derniers articles sur www.audeladesmure.fr: Manque de communication de l'exécutif, vote contre le budget primitif 2021, ton partisan dans magazine municipal. Relais d'assistantes maternelles, « les Petits Lutins » : ce relais intercommunal qui se situe à proximité des bureaux du SIM, est fermé pour des raisons administratives depuis décembre 2020...



Comptoir de la tribu

« Les enfants peuvent aussi avoir du style, cela n'est pas réservé uniquement aux adultes ! », explique Jennifer Vial, jeune entrepreneuse muroise. Cette dernière a ouvert son concept store en ligne pour les petits, en septembre 2020.

www.comptoir2latribu.com vous propose, dans un univers graphique doux, bohème et chic, « des pièces intemporelles, originales et de fabrication européenne ». Il y en a pour tous les goûts : vêtements, chaussons, doudous et poupées décoratives, accessoires de puériculture, linge de lit... Jennifer Vial attache une attention toute particulière à la qualité des matières (coton bio...) et aux belles finitions. Des projets sont à venir : la mise en ligne de jouets et

décoration de chambre pour étendre la gamme ainsi que des articles de "second main" pour une offre plus accessible.

Idéal pour des idées cadeaux de naissance, n'hésitez pas à visiter ce nouveau "shop" pour les enfants (jusqu'à 6 ans) !!

Contact : www.comptoir2latribu.com - jennifer.vial@comptoir2latribu.com - 06 27 35 67 81



Une année réussie pour le Sou des Écoles

Malgré l'année compliquée, l'association a souhaité maintenir des événements pour répondre à ses engagements auprès des écoles. En effet, même si les sorties scolaires n'ont pas eu lieu, des activités en classe avec des intervenants ont pu être organisées ou du matériel renouvelé. Le Sou des Écoles est heureux d'avoir versé 75 % de la somme promise par enfant, pour ce type d'investissement. Privilégiant exceptionnellement les ventes à distance,

les Murois ont répondu présent pour les ventes de fromages, sapins, chocolats et plantes, la tombola de Noël, les repas à emporter... Sans oublier la fête du 3 juillet, à l'occasion de ses 135 ans, qui a remplacé la kermesse.

L'association organise son assemblée générale le 17 septembre, salle Ferlet. |

Contact : soudesecoles.sbdm@gmail.com ou site internet : bit.ly/Sou-Ecoles-SBDM

Pour ma retraite, je n'attends pas !

Afin d'éviter une rupture de ressources, 6 mois avant la date de départ souhaitée, effectuez votre demande de retraite auprès de la Carsat Rhône-Alpes : www.lassuranceretraite.fr

En quelques clics, complétez une demande unique pour l'ensemble de vos régimes de retraite, de base et complémentaire. C'est facile et sécurisé ! |

+ d'infos : tél. 39 60 - www.carsat-ra.fr



Run In 2 Mure

Rendez-vous le dimanche 19 septembre pour la 6^e édition de cette course



à pied, organisée par la Foulée Muroise.

Au départ du complexe sportif municipal, elle traverse Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure et Genas sur 2 parcours de 10 et 21,1 km, ouverts également aux athlètes handisport. Comme les années précédentes, elle permettra de soutenir des projets solidaires locaux. |

Informations : www.ri2m.com

L'actualité du comité de jumelage

L'association remercie tous les Murois qui sont venus à sa vente de bretzels du 8 mai dernier, notamment les scolaires accompagnés de leurs parents.

En amont, ils avaient reçu gracieusement des petits cadeaux de l'OFAJ car les bénévoles du comité n'avaient pas pu intervenir dans les classes, du fait de la pandémie, pour le traditionnel petit-déjeuner allemand.

Les cours de langue pour les adultes reprendront en octobre.

Le contact avec nos amis de Hungen s'est maintenu en visioconférence, rassemblant élus et membres des comités des 2 communes.

Contact : jumelage.hungen@gmail.com





2 ruches aux couleurs de la commune

La commune a fait le choix de parrainer 2 ruches, en partenariat avec *Un chalet pour les abeilles*. Elles sont installées rue de la Châtaigneraie, à proximité du cimetière communal et font l'objet d'un suivi hebdomadaire par un apiculteur. La première affiche le logo de la Ville et la seconde celui du Conseil Municipal des Enfants, partie prenante de ce projet visant à préserver les abeilles. La Municipalité se félicite de cette installation qui met en exergue le rôle clé des pollinisateurs ainsi que leur contribution au développement durable. |

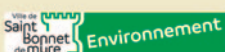


Optimiser la gestion de la ressource eau

En juin dernier, un récupérateur d'eau de pluie (60 000 litres) a été installé au complexe sportif. Cet investissement traduit la volonté municipale de préserver cette ressource



naturelle et précieuse et plus largement notre environnement. Écologique et économique, ce récolteur permettra, entre autres, l'arrosage des plantations municipales notamment en cas de sécheresse et sera une réserve à destination des sapeurs-pompiers si besoin.



Lutte contre l'ambrosie

Tous concernés, agissons !

Pourquoi ?

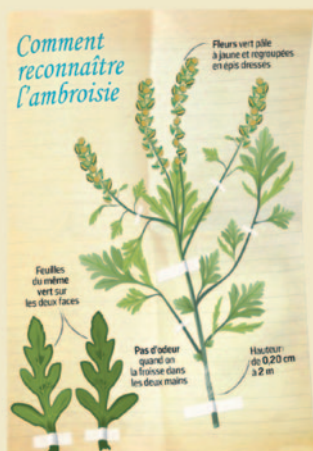
Les pollens d'ambrosie peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été (rhinites, conjonctivites, asthme, urticaire, eczéma...)

L'ambrosie pousse :

- Sur les terres à l'abandon
- Dans les lotissements
- Sur les remblais et les chantiers
- Dans les cultures

La plante doit être éliminée :

- Par arrachage (avec port de gants) avant **floraison** et avant **grenaison**
- Par un fauchage (à 10 cm)



Signalez-la :

- www.signalement-ambrosie.fr
- Application mobile : Signalement ambrosie
- En mairie : mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com



Moustique tigre

Privons-le d'eau avant qu'il ne pique !

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

- Originaire d'Asie du Sud-Est
- Petite taille, pattes et corps noirs rayés de blanc
- Pique **en journée** (très agressif)
- **Faible rayon d'action** (100 m autour du lieu de naissance)
- 100 à 150 œufs par ponte
- Peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika **uniquement s'il est porteur de ces virus.**



QUE FAIRE CHEZ SOI ?

Couvrez et videz tous vos récipients !

Pour lutter contre ce moustique, il faut limiter ses lieux de ponte et de repos, à savoir l'**EAU** stagnant à l'extérieur.

A cet effet, la commune met à votre disposition du **sable** dans les bacs habituellement réservés au sel en période hivernale, pour remplir vos soucoupes, vases, seaux...





Une fresque ornementale

La Municipalité, avec le concours des enfants du CME et d'élèves des écoles élémentaires, a souhaité valoriser le préau de la cour de la Ferme, situé derrière la Mairie, avec la réalisation d'une fresque décorative sur le thème de l'environnement.



Cette composition picturale de grande dimension met en scène divers personnages du livre *Le Petit Prince*, de Antoine de Saint-Exupéry.

Le travail de création des 3 graffeurs de Lyon Bombing a duré plus d'une semaine, du 17 au 22 mai. Ces professionnels du graffiti mettent toute leur passion du street art et leur créativité au service de divers projets. Chaque artiste a effectué des séances d'initiation à la technique du graff, en encadrant 3 groupes

de 5 enfants matin et après-midi. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ainsi que ceux des écoles élémentaires ont participé à cette fresque. Ce sont donc au total 30 petits Murois qui ont pu s'initier aux 2 techniques de dessin : le pochoir et l'aérosol.

En dehors de ces séances, il a été possible à tous et notamment aux collégiens murois de suivre le travail des artistes. N'hésitez pas à venir découvrir cette fresque ornementale !

JEUDI 1ER JUILLET 2021

Jean-Pierre JOURDAIN, Maire

et les **élus municipaux**

ont procédé à l'**inauguration de la Fresque**

avec la participation du

Conseil Municipal Enfants 2020/2021

et des élèves du CM1 et CM2 de l'école **Chat Perché**



FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS

A LA DÉCOUVERTE DU SPORT ET DE LA CULTURE

SAMEDI 4/09 DE 9H À 19H

AU SIM - RUE DU PLATRE

Entrée gratuite

Repas / Buvette

Expo Voitures

Animation

Démo

Musique

Jeux gonflables

Balade en poney

